



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'environnement OFEV
Direction

Politique climatique de la Suisse

Marc Chardonrens, Directeur
Assises Vaudoises, 12.11.18



Contenu

- Enjeux internationaux
- Objectifs de réduction des émissions 2021-30
- Mesures bâtiments et transports
- Adaptation aux changements climatiques
- Calendrier

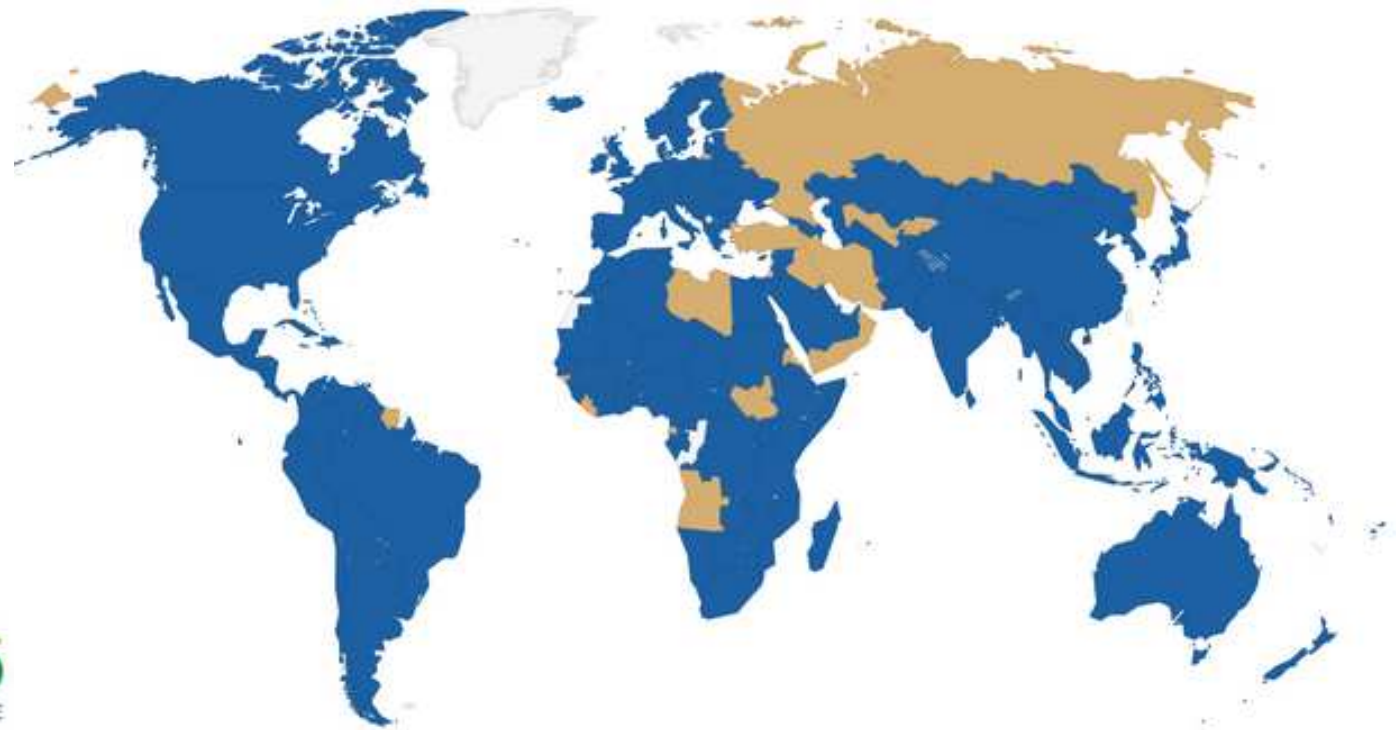


Politique climatique internationale





Accord de Paris – état de ratification



As of 13 July 2018: **195 Parties** signed the Agreement, **179 Parties** ratified.



Accord de Paris – objectifs



- (1) Maintenir l'augmentation de la température globale en dessous de 2°C, continuer les efforts pour limiter à 1,5°C
 - ➔ équilibre entre sources/puits dans la 2^{ème} moitié du 21^e siècle

- (2) Augmenter les capacités d'adaptation aux changements climatiques
 - ➔ élaboration de stratégies et mesures

- (3) Axer les flux financiers étatiques et privés sur un développement respectueux du climat



Facteurs de succès



- **Volonté politique** pour la ratification et la mise en œuvre de l'Accord
- Implication et investissements du **secteur privé**
- **Travail technique** pour définir les règles de mise en œuvre uniformes
→ négociations internationales
continuent (déc 2018: Katowice)

→ Paris n'est pas le point final, mais le début d'un nouveau processus



Paris Rule Book

Décisions les plus importantes à attendre de Katowice:

- Règles pour les objectifs de réduction des gaz à effet de serre (p.ex. informations nécessaires pour la clarté des objectifs, règles sur le décompte des émissions)
- Règles sur les marchés du carbone pour le reporting, assurer l'intégrité environnementale et éviter la double comptabilisation
- Règles pour «reporting & review» (transparence)
- Règles pour augmenter la transparence quant aux moyens engagés et prévus pour le climat (finance)

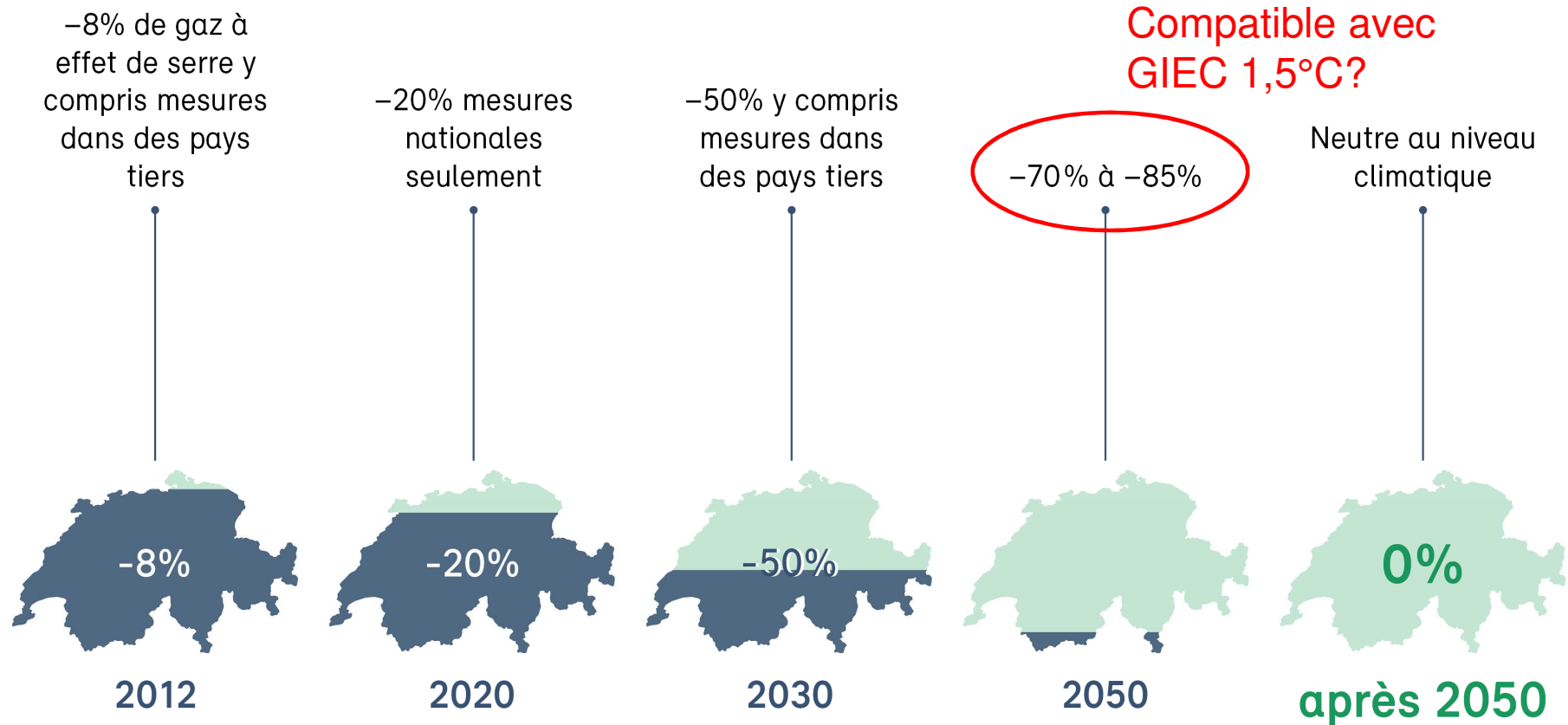


Objectifs de réduction





Jalons de la politique climatique suisse



Année de référence 1990 : 53,7 millions de tonnes d'équivalents CO₂



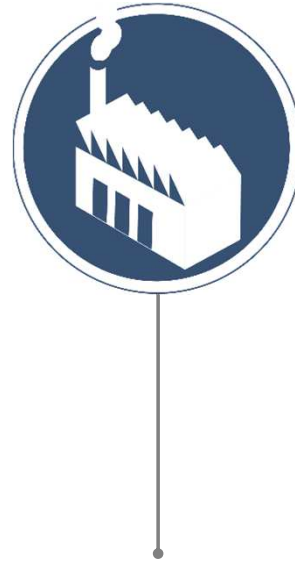
Émissions de gaz à effet de serre par secteur (données 2016)



Transports
31,7%



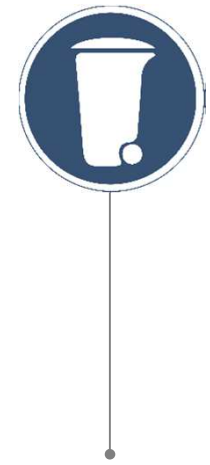
Bâtiments
27,3 %



Industrie
20,2 %



Agriculture
13,2 %

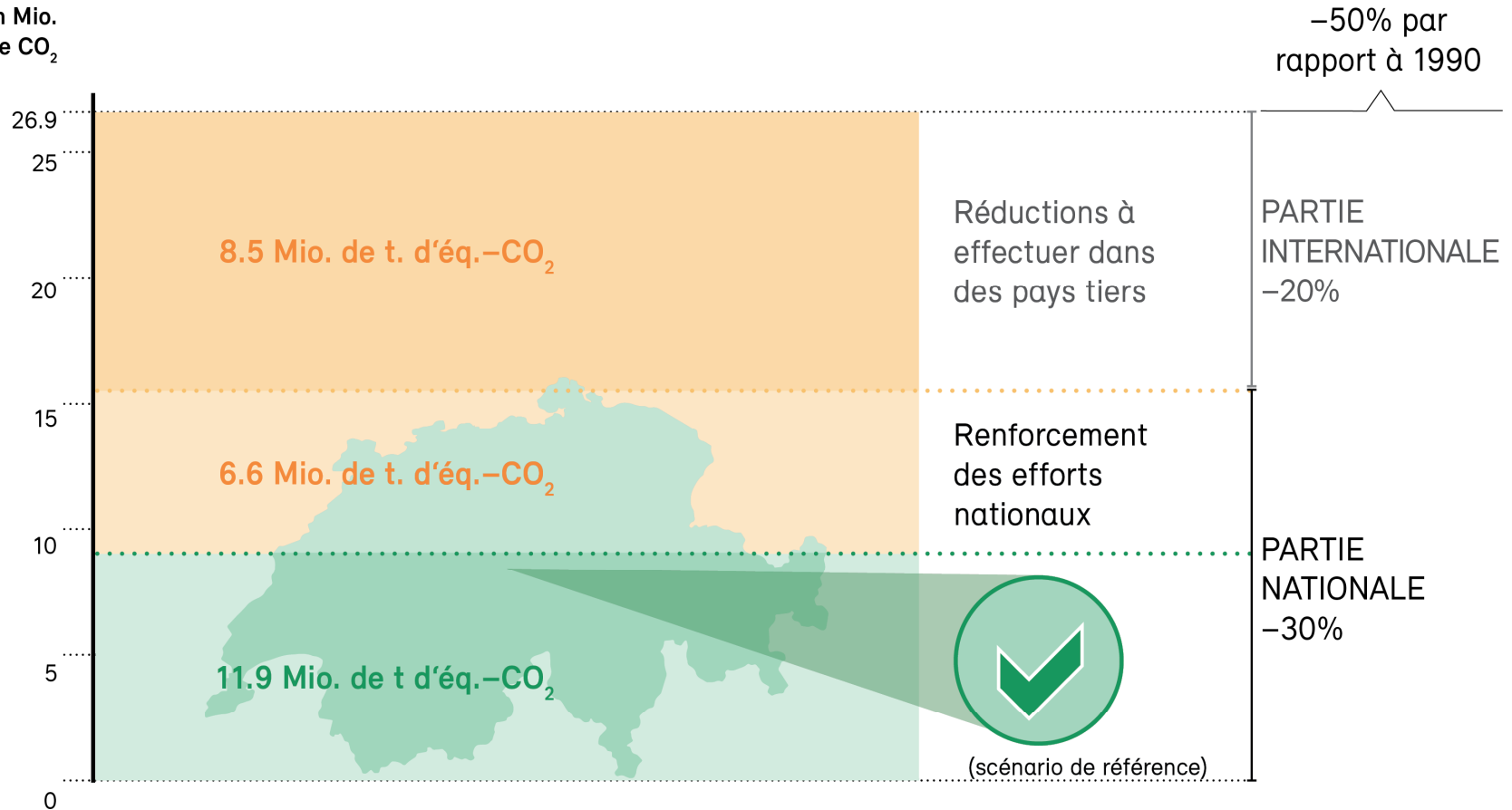


Déchets
7,6 %



Les objectifs jusqu'en 2030

en Mio.
de t. de CO₂



Scénario de référence : réductions déjà réalisées et attendues + progrès technologique

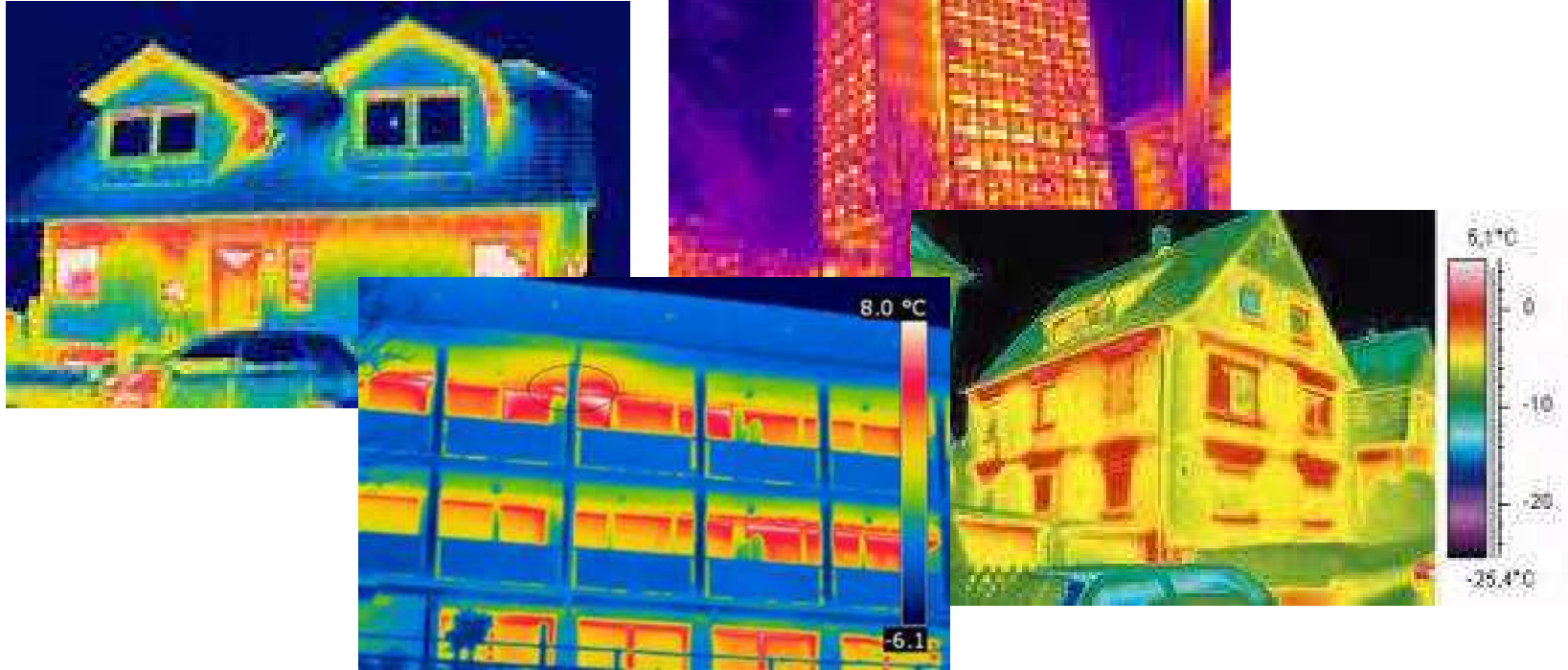


Mesures





Parc immobilier

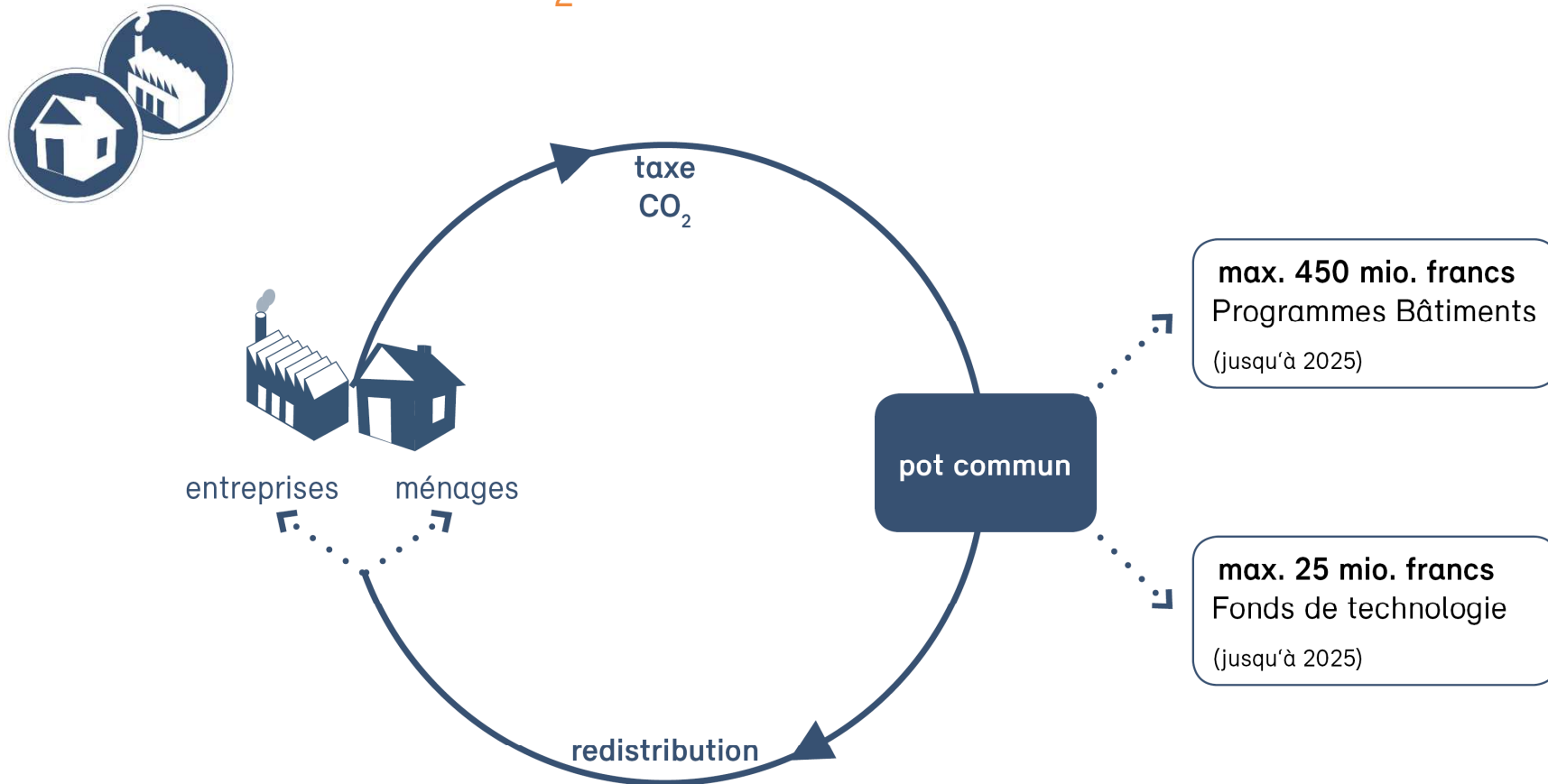


- Déperdition de chaleur due à une mauvaise isolation de l'enveloppe du bâtiment
→ taux d'assainissement annuel < 1%
- Objectif: zéro émission dans les infrastructures (p.ex. secteur du bâtiment)



Mesures – secteurs bâtiments et industrie

Taxe sur le CO₂ sur les combustibles



Montant max. de la taxe : 210 francs par tonne de CO₂



Programme Bâtiments

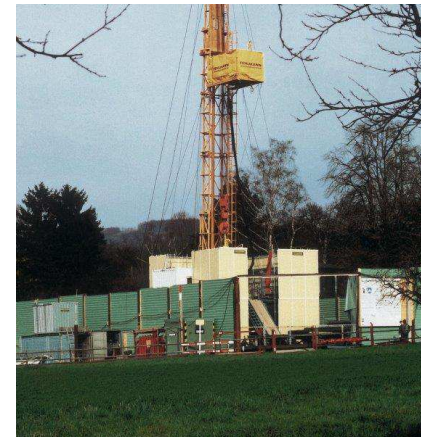
- Renforce l'effet incitatif de la taxe sur le CO₂
- 1/3 des recettes de la taxe sur le CO₂, max. 450 millions versés par les contributions globales aux cantons



Enveloppe du bâtiment



Energies renouvelables, utilisation de la chaleur résiduelle, technique du bâtiment



Géothermie

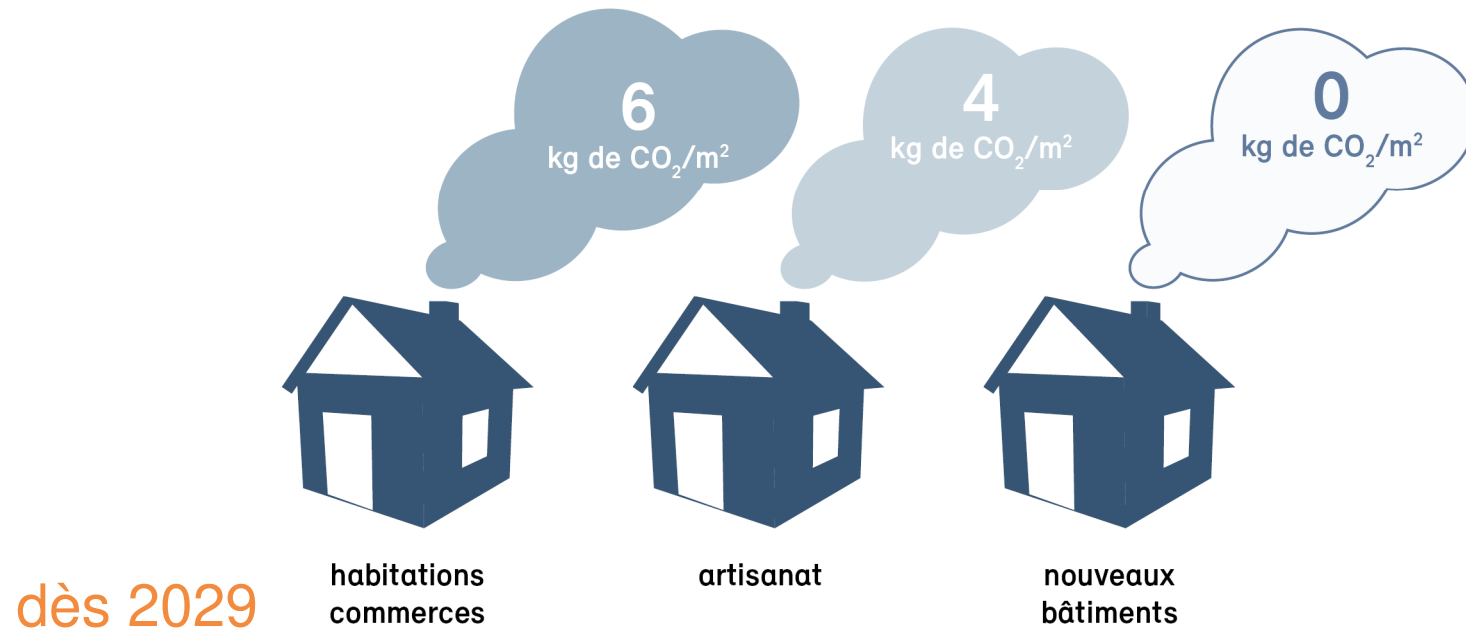


Autres mesures – secteur bâtiments

Prescriptions subsidiaires



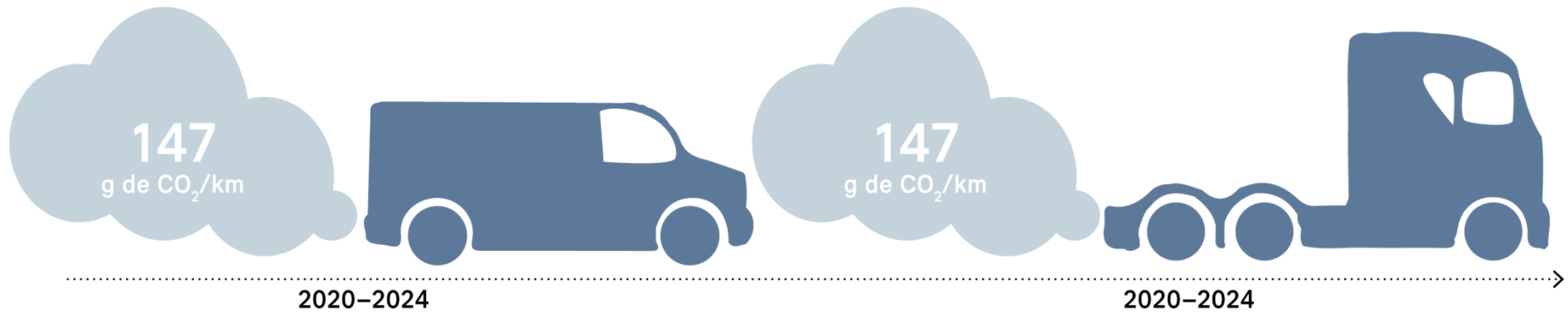
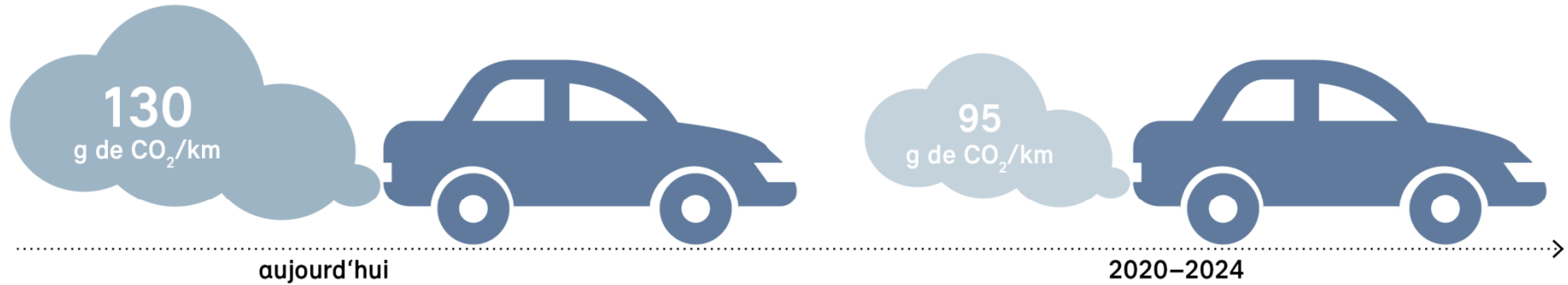
Valeurs limites d'émissions de CO₂, si les émissions des bâtiment ne diminuent pas suffisamment





Mesures – secteur des transports

Prescriptions sur les émissions de CO₂ des voitures neuves



Valeur limite pour les véhicules de livraison et les véhicules tracteurs



Mesures – secteur des transports

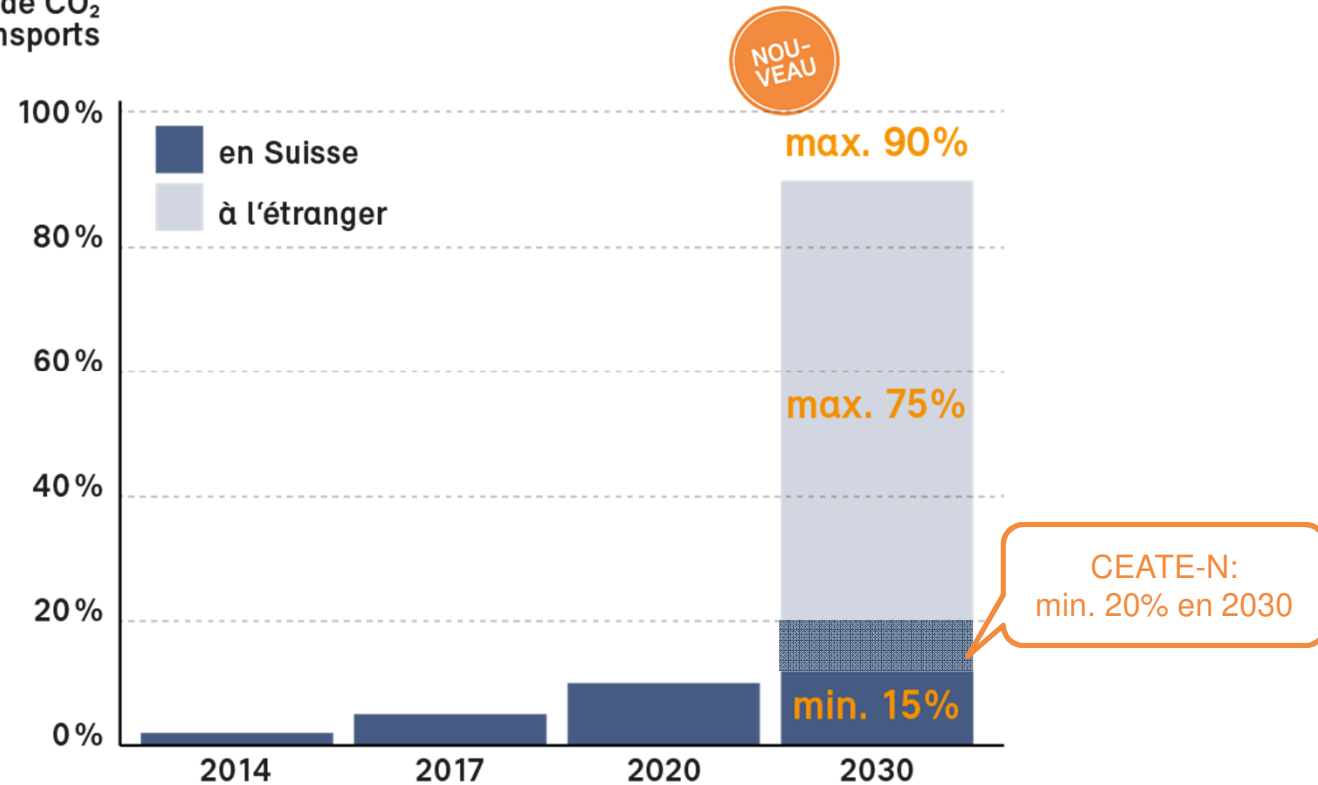
- Le parlement a déjà refusé une taxe sur le CO₂ sur les carburants à deux reprises
- Par contre: obligation des importateurs de carburants de compenser une partie des émissions de CO₂ issues du trafic
- Les réductions d'émission dans tous les secteurs peuvent être prises en compte
- Nouveau dès 2020: pas uniquement des projets en Suisse, mais aussi mesures à l'étranger



Mesures – secteur des transports

Obligation de compenser pour les importateurs de carburants

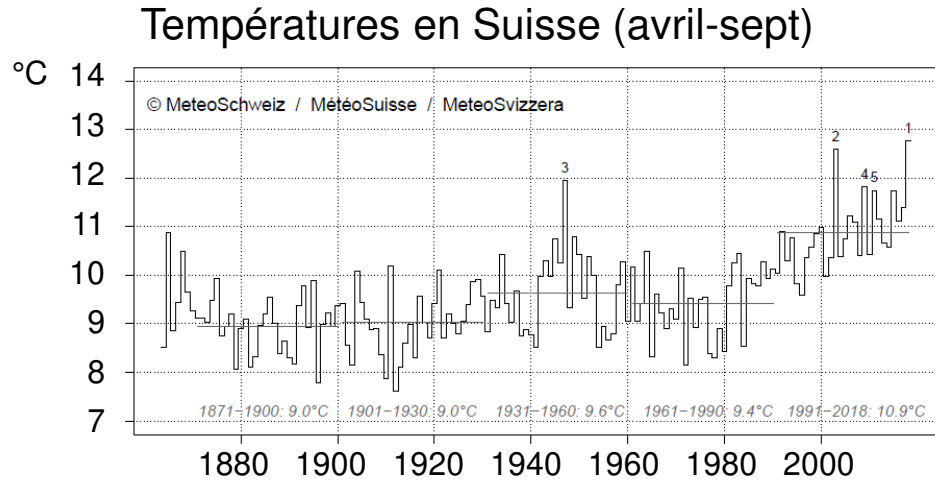
Taux de compensation
des émissions de CO₂
issues des transports



Exigence supprimée pour les biocarburants, par contre supplément max. à la pompe fixée à 8 ct. par litre (CEATE-N)



Effets des changements climatiques



Töss bei Wila, juillet 2018

- Les vagues de chaleur et les périodes de sécheresse seront plus fréquentes, longues et intensives.
- L'été 2018 (juin, juillet, août) a été le troisième le plus chaud après 2003 et 2015 jamais enregistré.
- Le semestre estival 2018 (avril-sept) a été le plus chaud, et dans plusieurs endroits de Suisse orientale également le moins pluvieux depuis le début des mesures.



Adaptation aux changements climatiques



La hausse de la température moyenne en Suisse est deux fois plus élevée que la moyenne mondiale.

La Suisse doit également agir et s'adapter aux changements climatiques.



Confédération et cantons renforcent leur coordination pour prévenir les risques, gérer les événements et déterminer les besoins financiers.



Calendrier

